

Chapitre 3

A decorative graphic in the top right corner featuring a large gear, a smaller globe, and several blue circles of varying sizes, all set against a background of a sunset or sunrise over water.

Leadership et collaboration

L'éducation de nos élèves est fondamentale pour façonner un avenir favorable pour la province, le pays et le monde entier. Le système d'éducation doit en même temps préparer les citoyens de demain et transmettre aux élèves les connaissances et les compétences dont ils auront besoin pour réussir dans une société évoluant rapidement et de plus en plus mondiale. Pour assurer la réussite de l'internationalisation du système d'éducation de l'Alberta, la participation de tous les intervenants clés des initiatives d'éducation internationale est essentielle.

« La réussite de l'internationalisation repose sur des bases d'intérêt mutuel, de dévouement et de soutien entre toutes les parties intéressées. »

Nord, 2003, p. 6 [traduction]

L'internationalisation de tout système d'éducation nécessite d'importants efforts de collaboration au sein de la communauté enseignante et l'engagement continu des dirigeants des autorités scolaires provinciales et locales. Le présent chapitre examine la question du leadership à tous les niveaux et la démarche collaborative de l'Alberta afin d'assurer un leadership efficace.

Leadership à l'échelle provinciale

La responsabilité de l'éducation au Canada incombant aux provinces, le gouvernement de l'Alberta joue un rôle fondamental dans l'éducation de la population albertaine. Il lui revient de décider de l'orientation des programmes d'études et de la certification des enseignants, et de surveiller les politiques et les procédures d'éducation pour les autorités scolaires.

Le gouvernement de l'Alberta reconnaît l'interdépendance de la société actuelle et les compétences correspondantes dont les élèves et la main-d'œuvre ont besoin pour réussir sur la scène internationale. Par mesure d'engagement à l'égard de l'éducation internationale, il a ainsi élaboré et mis en œuvre *Alberta's International Education Strategy* en 2001.

Stratégie d'éducation internationale de l'Alberta, 2001

La stratégie invite le gouvernement de l'Alberta à travailler en collaboration avec ses intervenants en vue d'assurer l'internationalisation du système d'éducation. Elle présente l'orientation générale de la province en matière d'éducation internationale.

La stratégie est présentée dans sa totalité à l'annexe A : Leadership. Les futures versions de la stratégie seront publiées à l'adresse <http://education.alberta.ca/students/internationaleducation/strategy.aspx>.

Les éléments clés de la stratégie (2001) incluent :

- promouvoir l'internationalisation des programmes d'études de manière à aider les autorités scolaires à fournir des services internationaux et à accéder aux marchés mondiaux;
- élargir le champ des possibilités internationales offertes à la population albertaine;
- développer la collaboration à tous les niveaux en éducation internationale, y compris aux échelles locale, provinciale, nationale et mondiale.

Pour Alberta Education, la mise en œuvre de la stratégie d'éducation internationale de l'Alberta énoncée en 2001 nécessite la coopération de plusieurs directions au sein du Ministère. Alberta Education assure également la liaison avec les autres ministères du gouvernement provincial, les autorités scolaires, les établissements individuels, les organisations non gouvernementales, les bureaux gouvernementaux étrangers, les autres provinces et le gouvernement fédéral.



Alberta Education participe activement à plusieurs initiatives favorisant l'internationalisation du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année, dont les activités suivantes, qui sont détaillées davantage ci-dessous.

- Gestion du International Education Advisory Council
- Direction de missions de marketing pour le recrutement d'élèves étrangers
- Création du matériel de promotion de « Study in Alberta »
- Création et maintien de protocoles d'entente avec les pays étrangers
- Soutien des voyages d'études à l'étranger pour les enseignants et les administrateurs
- Supervision des programmes d'échange d'élèves en collaboration avec les partenaires
- Supervision des programmes d'échange d'éducateurs en collaboration avec les partenaires
- Organisation de programmes d'accueil d'enseignants
- Prestation de services de consultation en langues étrangères
- Promotion de la Semaine de l'éducation internationale
- Promotion et supervision de partenariats scolaires internationaux
- Règlementation de l'agrément des écoles à l'extérieur de la province
- Établissement de liens avec les programmes d'études
- Liaison avec les organisations pancanadiennes et le gouvernement fédéral

Gestion du International Education Advisory Council

Le Conseil consultatif en matière d'éducation internationale a été créé par le sous-ministre d'Alberta Education en 2007. Le conseil est un organisme de consultation qui tient lieu de forum pour les représentants des autorités scolaires et d'Alberta Education afin de traiter des questions d'intérêt commun en lien avec l'éducation internationale. Les réunions du conseil, qui ont lieu régulièrement, sont présidées par le directeur de la direction International Education Services. Pour de plus amples renseignements sur le rôle du conseil, consultez la section Leadership à l'échelle des autorités, aux pages 43-44.

Les comités directeurs liés à ce conseil se chargent également d'orienter certaines initiatives désignées par le conseil. En 2008, un comité directeur a été formé afin de superviser la création du présent guide. Ce comité est constitué de membres provenant des autorités scolaires suivantes :



(En photo ci-dessus, de gauche à droite : Max Lindstrand (BRRD), Dave Driscoll (HSD), Carole Pelé (Alberta Education – présidente du comité directeur), Rob Porkka (RDPSD), Ann Calverley (EPS), Janet Small (CCSD), Emilie DeCorby (ECS), Hugh McPherson (RDCRD), Lisa Lozanski (rédactrice principale)

Diriger les missions de marketing pour le recrutement d'élèves étrangers

En 2007, Alberta Education, en collaboration avec le ministère Advanced Education and Technology, a organisé la toute première mission de marketing pour le recrutement d'élèves étrangers « Study in Alberta », qui s'est déroulée au Mexique. Au total, six autorités scolaires et huit établissements postsecondaires y ont pris part.

Vu le succès de cette mission et le besoin de missions collaboratives qu'a déterminé le Conseil consultatif en matière d'éducation internationale, le gouvernement de l'Alberta a subventionné un certain nombre d'autres missions par la suite.

1. Mission « Study in Alberta » – Chine

- 10-20 avril 2008
- 7 autorités scolaires participantes

2. Salon CO-EX – Corée

- 4-5 octobre 2008
- 2 autorités scolaires participantes

3. Mission « Study in Alberta » – Mexique

- 16-23 février 2008
- 9 autorités scolaires participantes

4. Foire des centres d'éducation canadiens – Macao, Hong Kong

- 10-11 octobre 2008
- 2 autorités scolaires participantes

5. Foire-Expo de l'éducation canadienne – Beijing, Chine

- 18-19 octobre 2008
- 5 autorités scolaires participantes

6. Mission « Study in Alberta » – Mexique

- 14-20 février 2009
- 10 autorités scolaires participantes

7. Foire Salão do Estudante – Brésil

- 7-19 mars 2009
- 9 autorités scolaires participantes



8. Mission « Study in Alberta » – Corée

- 3-10 mai 2009
- 7 autorités scolaires participantes

9. Mission « Semaine de l'éducation canadienne » – Vietnam

- 23-31 octobre 2009
- 7 autorités scolaires participantes

10. Étudier au Canada – Japon

- 2-3 novembre 2009
- 9 autorités scolaires participantes

11. Mission « Study in Alberta » – Mexique

- 17-24 février 2010
- 10 autorités scolaires participantes

12. Mission « Study in Alberta » – Chine

- 10-24 mars 2010
- 13 autorités scolaires participantes
- 2 établissements postsecondaires participants



En 2009, un deuxième comité dépendant du Conseil consultatif en matière d'éducation internationale a été créé afin de fournir des conseils concernant les missions de recrutement d'élèves étrangers. Le Comité de recrutement des élèves se réunit régulièrement pour soutenir la planification stratégique des missions de marketing pour le recrutement d'élèves étrangers, missions menées par le gouvernement. Ce comité est constitué de membres du conseil qui participent activement au recrutement international d'élèves.



Le comité exerce les responsabilités suivantes :

- aider à l'élaboration et à la mise en œuvre du modèle de financement et de la structure tarifaire pour les événements de marketing;
- contribuer à déterminer les activités de marketing de l'année;
- communiquer au conseil les résultats des activités du comité;
- mettre au point des mesures de réussite pour les activités de marketing;
- participer aux réunions, selon les besoins (environ deux par an).



Les autorités scolaires suivantes sont représentées au Comité de recrutement des élèves :

Battle River Regional Division n° 31 (BRRD), Calgary School District n° 19 (CSD), Calgary Catholic School District n° 1 (CCSD), Christ the Redeemer Catholic Separate Regional Division n° 3 (CRCSR), Edmonton Catholic Separate School District n° (ECS), Edmonton Public School District n° 7 (EPS), Golden Hills School Division n° 75 (GHSD), Grande Yellowhead Public School Division n° 77 (GYPSD), Horizon School Division n° 67 (HSD), Lethbridge School District n° 51 (LSD), Red Deer Catholic Regional Division n° 39 (RDCRD) et Red Deer Public School District n° 104 (RDPSD).



Alberta Education poursuit sa collaboration avec le Comité de recrutement des élèves et avec Advanced Education and Technology afin d'organiser les missions de recrutement d'élèves à l'étranger.

•••• Voir le chapitre 13 : Programmes d'accueil d'élèves étrangers.

Création du matériel de promotion de « Study in Alberta »

Alberta Education a créé de nombreux outils promotionnels pour le recrutement d'élèves étrangers. La documentation « Study in Alberta » présente des renseignements importants pour les élèves étrangers qui souhaitent étudier en Alberta. On a créé des brochures et des fiches de renseignements « Study in Alberta » en chinois, en anglais, en japonais, en coréen, en portugais, en espagnol et en vietnamien. On les trouve sur le site Web « Study in Alberta ».

Site Web « Study in Alberta »

Alberta Education et Advanced Education and Technology ont créé le site Web « Study in Alberta » afin de présenter les renseignements utiles aux élèves et aux étudiants étrangers (du secondaire deuxième cycle et de niveau postsecondaire) qui souhaitent étudier en Alberta. Le site fournit de l'information générale sur la province; des renseignements sur l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire; la liste des établissements qui acceptent des élèves étrangers payants; la liste des programmes proposés; le processus de demande; les exigences en matière de visa et les ressources disponibles. Pour de plus amples renseignements, visitez : <http://www.studyinalberta.ca>.

Catalogue d'établissements « Study in Alberta » (M-12)

Le Catalogue of Institutions présente une courte description des autorités scolaires albertaines qui participent aux programmes d'accueil d'élèves étrangers dans la province, ainsi que la liste des programmes offerts. Les catalogues ont été rédigés et imprimés en anglais et dans la langue étrangère ciblée. Ils sont distribués aux parents et aux élèves qui participent aux salons de l'étudiant à l'étranger. On peut également les obtenir auprès des bureaux de commerce international du gouvernement de l'Alberta à l'étranger.

DVD « Study in Alberta »

En 2008, on a réalisé une vidéo « Study in Alberta » destinée à présenter l'éducation dans la province. On peut trouver la vidéo à l'annexe G : Programmes d'accueil d'élèves étrangers, ainsi qu'à l'adresse : <http://www.studyinalberta.ca/media/56749/studyinalberta.wmv>.

•••• Voir l'annexe G : Programmes d'accueil d'élèves étrangers, pour des exemples de matériel promotionnel créé par la direction International Education Services.

Création et maintien de protocoles d'entente avec les pays étrangers

Alberta Education négocie et maintient des accords internationaux en matière d'éducation avec les ministères de l'Éducation de gouvernements étrangers. Les protocoles d'entente et autres types d'accords officiels conclus entre les gouvernements visent à favoriser la compréhension et la solidarité entre les peuples et les pays, et aussi à contribuer au développement scolaire, culturel et professionnel des élèves et des éducateurs. Les protocoles d'entente et autres accords officiels conclus entre Alberta Education et chacun des pays ci-après (Allemagne, Australie, Chine, Espagne, Hongrie, Japon, Mexique et Ukraine) servent à faciliter les échanges, le partage d'information et le soutien en matière de programmes de langue seconde. Ces accords ont donné lieu à diverses initiatives, notamment des voyages d'études internationaux pour les enseignants et les administrateurs, des échanges d'éducateurs et d'élèves, l'affectation de conseillers spéciaux en matière de langue et de culture en Alberta, la création d'académies internationales d'espagnol et des programmes d'accueil d'enseignants. Certaines de ces initiatives sont décrites ci-dessous.

Soutien des voyages d'études à l'étranger pour les enseignants et les administrateurs

L'Alberta a noué des relations avec les gouvernements étrangers afin de soutenir ses activités internationales. Les accords qu'elle conclut avec d'autres pays sont souvent suivis de voyages d'études pour les enseignants et les administrateurs. Ces initiatives étant de nature collaborative, leur but et leurs objectifs dépendent des champs d'intérêt du pays hôte partenaire ou des résultats qu'il attend.



La Chinook's Edge School Division N° 73 en visite à Lincoln, en Angleterre, durant un voyage d'études en 2009.

L'Alberta se réjouit de ses relations privilégiées qu'elle maintient avec la Chine depuis 25 ans et qu'elle entretient à l'aide de son bureau à Beijing. L'Alberta est la seule province canadienne à avoir un conseiller spécial en matière de langue et de culture chinoises. En raison de cette relation entre Alberta Education et le gouvernement chinois, et plus particulièrement avec le Bureau de la Commission pour la diffusion internationale du chinois (HANBAN), les éducateurs et les administrateurs albertains ont pu effectuer des voyages d'études ciblés en Chine depuis 2007.

Les voyages d'études donnent aux éducateurs une expérience pratique qui leur permet de mieux connaître l'histoire et la culture d'un autre pays. Les éducateurs peuvent ensuite faire profiter leurs élèves de leur compréhension nouvelle des systèmes économique, politique et social du pays et de l'amélioration de leurs connaissances et de leurs compétences internationales. Les voyages d'études donnent également l'occasion aux décideurs en éducation d'établir des relations et d'échanger des renseignements sur les pratiques exemplaires avec leurs homologues étrangers, tout en apprenant de première main les problèmes qui touchent l'éducation à l'étranger.

Supervision des programmes d'échange d'élèves en collaboration avec les partenaires

Par sa collaboration de longue date avec ses partenaires canadiens et étrangers, Alberta Education contribue depuis 30 ans au soutien du programme d'échange d'éducation internationale de l'Alberta destiné aux élèves. Ce programme permet aux apprenants de se plonger véritablement dans l'acquisition d'une langue seconde. Les élèves peuvent étudier en Allemagne, en Espagne, au Japon, au Mexique ou au Québec pendant environ trois mois, puis accueillir à leur tour leur hôte allemand, espagnol, japonais, mexicain ou québécois en Alberta pendant trois mois.

Depuis le 1^{er} octobre 2010, l'Alberta Teachers' Association fait partie des partenaires de prestation de services aux côtés d'Alberta Education, et elle se charge des opérations quotidiennes liées à l'administration du programme d'échange d'éducation internationale de l'Alberta destiné aux élèves.



Les élèves de l'Alberta ont également accès à un autre programme : le programme d'échange Yamate. Celui-ci est destiné à renforcer l'échange culturel et la capacité en langue japonaise des élèves albertains. Les élèves peuvent effectuer un échange de groupe d'un mois ou bien partir étudier individuellement pendant une année complète à l'école Yamate Gakuin de Yokohama, au Japon. Il n'est pas nécessaire de maîtriser la langue pour participer.

Il existe d'autres possibilités d'échange qui, si elles ne sont pas directement financées par le Ministère, sont encouragées par le maintien du financement du Ministère aux autorités scolaires. Pour assurer la continuité du financement, les établissements doivent remplir un formulaire d'approbation d'échange d'élèves en indiquant les renseignements concernant l'élève et le programme en question, puis le soumettre à l'autorité scolaire (ce formulaire figure à l'annexe E : Programmes d'échange d'élèves). L'autorité scolaire est ensuite chargée d'approuver l'échange et de transmettre le formulaire à Alberta Education. L'approbation du Ministère garantit que l'élève albertain qui participe à l'échange continuera d'avoir droit au financement.

Renseignements
supplémentaires

•••• Voir le chapitre 11 : Programmes d'échange d'élèves.

Encadrement des programmes d'échange d'éducateurs en collaboration avec les partenaires

Alberta Education soutient les échanges d'enseignants depuis 1979. Depuis cette date, des centaines d'enseignants de l'Alberta ont pu enseigner dans des classes du monde entier.

Alberta Education coordonne des échanges d'enseignants de courte et de longue durée dans plusieurs pays. Les échanges d'enseignants de longue durée sont possibles avec l'Allemagne, l'Australie, le Danemark, le Québec, le Royaume-Uni et la Suisse. Les enseignants échangent alors leur emploi et leur domicile pendant un an. Les enseignants continuent d'être rémunérés par leur autorité scolaire pendant toute la durée de leur échange et réintègrent leur poste après une année.

Il est également possible d'effectuer des échanges d'enseignants et d'administrateurs de courte durée, par exemple au Danemark et en Allemagne. Ces échanges s'effectuent généralement durant les vacances de printemps ou d'été. Depuis le 1^{er} octobre 2010, l'Alberta Teachers' Association est devenue un partenaire d'Alberta Education dans la prestation de ce service. Elle se charge des opérations quotidiennes liées à l'administration du programme d'échange international à l'intention des enseignants.

« Ça a changé ma vie. »

« Ma meilleure expérience de tous les temps. »

Anciens participants aux échanges

Renseignements
supplémentaires

•••• Voir le chapitre 12 : Programmes d'échange d'éducateurs.

Organisation de programmes d'accueil d'enseignants

Les relations et les accords d'Alberta Education avec ses partenaires d'autres pays rendent également possibles les programmes d'accueil d'enseignants. Ces programmes permettent aux enseignants chinois, espagnols et japonais d'enseigner dans les écoles albertaines et de contribuer à l'élaboration de programmes de leurs langues respectives. À ce jour, les programmes existants sont facilités par des ententes avec le Bureau de la Commission pour la diffusion internationale du chinois, le conseil scolaire d'Hokkaido et le ministère espagnol de l'Éducation et des Sciences.

Renseignements
supplémentaires

•••• Voir le chapitre 16 : Accueil de visiteurs étrangers.

Alberta Education met en correspondance les enseignants étrangers avec les autorités scolaires qui cherchent à accueillir un enseignant invité. Le Ministère collabore également avec ses partenaires étrangers afin d'offrir une séance d'orientation aux enseignants invités, laquelle comprend généralement les éléments suivants :

- an overview of programs of study
- a review of authorized learning and teaching resources
- a discussion about teachers and teaching in Alberta
- a description of the role of parents in the classroom.

Prestation de services de consultation en langues étrangères

Alberta Education négocie et maintient des accords relatifs aux services des conseillers spéciaux en matière de langue et de culture. Les protocoles d'entente conclus avec les autorités éducatives d'Allemagne, de Chine, d'Espagne, du Japon et d'Ukraine sont d'une durée de trois ans. Ces ententes définissent les conditions et les responsabilités liées à l'affectation d'un conseiller spécial en Alberta. Les conseillers en matière de langue fournissent de l'aide pour la mise en œuvre des programmes ainsi que des possibilités de perfectionnement professionnel pour les autorités scolaires et les enseignants.

Pour entrer en contact avec les conseillers en matière de langue ou en savoir plus sur le soutien particulier qu'ils offrent, communiquez avec la direction International Education Services d'Alberta Education.

Promotion de la Semaine de l'éducation internationale

Alberta Education soutient la célébration de la Semaine de l'éducation internationale, qui a généralement lieu chaque année, la troisième semaine de novembre.

Voici quelques exemples d'activités organisées dans le passé par le Ministère :

- Festival du film et de la cuisine du monde
- Questionnaire sur l'éducation internationale publié sur le site intranet d'Alberta Education
- Forum sur l'éducation internationale dans une école secondaire deuxième cycle
- Réception du lieutenant-gouverneur en l'honneur des enseignants participant à un échange
- Concours de création artistique « Think Global » : appel à la création d'affiches auprès des élèves de l'élémentaire et du secondaire (premier et deuxième cycles) de toute la province



Alberta Education soutient également les autorités scolaires pour célébrer la Semaine de l'éducation internationale de diverses manières, par exemple en préparant des lettres de bienvenue à l'intention des élèves étrangers payants de la part du ministère de l'Éducation. Cette lettre remercie les élèves d'avoir choisi l'Alberta pour effectuer leurs études et leur souhaite la bienvenue en Alberta.

Les écoles qui participent aux activités durant la Semaine de l'éducation internationale sont également invitées à les faire connaître sur le site Web d'Alberta Education.

Promotion et encadrement de partenariats scolaires internationaux

Grâce à ses relations internationales, Alberta Education aide les écoles à établir des partenariats scolaires officiels. Le programme Alberta International School Partnership (AISPP) favorise la création de partenariats scolaires internationaux dans toute la province en :

- aidant les écoles de l'Alberta à trouver des écoles partenaires à l'étranger;
- aidant les écoles de l'étranger à trouver des écoles partenaires en Alberta;
- reconnaissant publiquement les partenariats scolaires internationaux et en mettant en vedette les activités remarquables de partenariat;
- mettant au point des ressources visant à aider les écoles à établir des partenariats valables.

Les écoles ayant conclu un partenariat grâce au AISPP reçoivent un certificat de reconnaissance signé par le ministre de l'Éducation, ainsi qu'un exemplaire gratuit du *Guide des partenariats scolaires internationaux* (voir l'annexe D : Partenariats scolaires internationaux).



•••• Voir le chapitre 10 : Partenariats scolaires internationaux.

Règlementation de l'agrément des écoles hors de la province

Plusieurs écoles situées à l'étranger souhaitent offrir le programme d'études de l'Alberta et donner à leurs élèves la possibilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires validé par la province. Ces écoles peuvent accueillir des élèves canadiens qui vivent temporairement hors du pays ou des élèves étrangers qui souhaitent obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Alberta pour éventuellement poursuivre leurs études dans un établissement postsecondaire canadien ou bien pour bénéficier d'un diplôme reconnu dans le monde entier. Seul le gouvernement de l'Alberta peut octroyer aux écoles l'agrément permettant d'enseigner les programmes d'études de l'Alberta dans une école à l'extérieur de la province.

À ce jour, Alberta Education a octroyé l'agrément à quatre écoles à l'extérieur de la province. Les écoles agréées ont toutes suivi un processus complet de demande d'agrément, d'examen et d'inspection, et elles continuent de travailler en étroite collaboration avec le Ministère.

- L'école internationale de Macao, en Chine, a été agréée en 2006 et détient un statut d'agrément continu.
- L'école internationale de l'Alliance chrétienne P. C. Lau Memorial de Hong Kong, en Chine, a été agréée en septembre 2007; elle détient un statut d'agrément continu.
- L'école internationale canadienne d'Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, a obtenu un agrément préliminaire en 2009.
- L'académie Mount Saint Agnes de Hamilton, aux Bermudes, a obtenu un agrément préliminaire en septembre 2010.

Pour être agréées par Alberta Education, les écoles situées à l'extérieur de la province doivent respecter les normes d'agrément définies dans le guide opérationnel intitulé *Accreditation of Out-of-Province Schools*. Ce guide contient également de l'information sur le processus de demande et les frais d'évaluation. Il est accessible en ligne à l'adresse : http://education.alberta.ca/media/1161937/abed_inted_oofprovaccred_man_201009_final_web.pdf.

Pour obtenir la description complète de ces initiatives et des renseignements supplémentaires sur Alberta Education et l'éducation internationale, visitez : <http://education.alberta.ca/students/internationaleducation.aspx>.

Liens avec le curriculum

Le curriculum est un élément clé de l'internationalisation de l'apprentissage. Alberta Education se charge de son élaboration pour les élèves albertains de la maternelle à la 12^e année. Le Ministère travaille en collaboration avec les intervenants et les partenaires afin d'offrir un curriculum pertinent et axé sur les besoins par l'intermédiaire de documents juridiques appelés programmes d'études, lesquels sont créés en français et en anglais.

Programmes d'études

Le système d'éducation de l'Alberta est reconnu à l'échelle nationale et internationale comme étant l'un des meilleurs au monde. Son programme d'études centralisé, axé sur les résultats et de qualité supérieure constitue l'une des nombreuses raisons qui lui valent cette réputation. Le curriculum de la maternelle à la 12^e année de l'Alberta est décrit dans les programmes d'études provinciaux, qui définissent ce que les élèves doivent apprendre et faire dans chaque matière et à chaque niveau scolaire. Nombre de résultats d'apprentissage dans divers programmes d'études de l'Alberta renforcent les objectifs de l'éducation internationale. Ces résultats visent à élargir la vision qu'ont les élèves du monde qui les entoure et à approfondir leur compréhension d'eux-mêmes et des autres dans le rôle qu'ils jouent dans une société mondiale.

L'Alberta est reconnue à l'échelle internationale comme ayant l'un des systèmes scolaires les plus performants au monde. En juillet 2009, le ministre de l'Éducation a été invité à participer à une table ronde ministérielle internationale à Singapour visant à partager les expertises ainsi qu'à examiner et à définir ce qui fait l'efficacité d'un système d'éducation.

Renseignements
supplémentaires

•••• Voir le chapitre 7 : Liens avec les programmes d'études.

Programmes de langues

Alberta Education croit à l'importance d'offrir aux élèves des possibilités plus nombreuses d'apprendre les langues et d'avoir le choix de programmes de langues diversifiés. Les programmes de langues permettent aux élèves d'apprendre une autre langue et de découvrir une autre culture à travers la langue, tout en apprenant à se connaître eux-mêmes par la même occasion. Le Ministère encourage donc les autorités scolaires et les soutient afin d'offrir des programmes de langues chaque fois que c'est possible.

Alberta Education soutient les programmes de langues suivants :

- programmes alternatifs de langue française (immersion en français) et programmes bilingues en allemand, en chinois, en espagnol et en ukrainien;
- programmes de français, langue seconde, et programmes de langue et de culture à différents points d'entrée (p. ex., M/1, 4^e année, 7^e année ou 10^e année) et dans diverses langues (allemand, chinois, cri, espagnol, français, japonais, pendjabi et ukrainien).

Renseignements
supplémentaires

•••• Voir le chapitre 15 : Programmes de langues.

Pour soutenir encore davantage le développement langagier, Alberta Education et Advanced Education and Technology offrent des bourses d'études et de perfectionnement aux enseignants en langues actuels et futurs qui souhaitent perfectionner, approfondir ou maintenir leurs compétences linguistiques.

L'établissement de liens avec les organisations pancanadiennes et le gouvernement fédéral

Alberta Education cherche à renforcer et à enrichir les liens en matière d'éducation internationale, non seulement au sein de la province, mais également avec les organisations et les gouvernements principalement concernés à l'échelle nationale et internationale.

À l'heure actuelle, l'Alberta a le double honneur de représenter le Canada au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de présider le Comité de l'éducation de l'OCDE.

Sur la scène internationale, Alberta Education collabore activement avec d'autres gouvernements sur divers sujets et projets liés à l'éducation. De plus, l'Alberta faisant partie du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), elle dirige régulièrement d'importantes délégations canadiennes à l'étranger. La province est également la représentante du Canada en matière d'éducation auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), où elle a l'honneur de présider le Comité de l'éducation.

Faisant partie du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), l'Alberta dirige régulièrement des délégations canadiennes à l'étranger.

Des protocoles d'entente ont été conclus entre le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) du Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) concernant les activités et la représentation en matière d'éducation internationale.

Le Comité consultatif fédéral-provincial sur les activités internationales liées à l'éducation (CCFPAIE) a été créé en vertu d'un accord de ce type. Il vise à aider le président du CMEC et le ministre du MAECI à veiller au respect des secteurs de compétences et à la bonne représentation à l'échelle internationale de l'éducation au Canada. Les activités du CCFPAIE contribuent à faire progresser la collaboration pancanadienne en matière d'éducation internationale. Alberta Education et Advanced Education and Technology sont tous deux représentés au sein du CCFPAIE.

En 2007, le MAECI et le CMEC ont collaboré au lancement d'une campagne de marketing destinée à promouvoir le Canada en tant que destination d'études et à créer une image de marque de l'éducation canadienne à l'étranger. Depuis, le CCFPAIE s'est chargé de négocier et d'élaborer un concept, un support et un slogan pour l'image de marque, de même que des plans pour l'utilisation, la gouvernance et de la coordination, et de lancer l'image de marque achevée. En septembre 2009, l'image de marque du Canada en matière d'éducation a officiellement été lancée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette image de marque, consultez « The new Education Brand for Canada: DFAIT/CMEC Collaborative Arrangement », à l'adresse : <http://www.slideshare.net/maymayli/canadas-competitive-challenge-realized-international-promotion-of-education-presentation>.

En raison de la renommée internationale de l'Alberta pour la qualité supérieure de son enseignement, la province accueille des représentants du secteur de l'éducation du monde entier, qui souhaitent discuter des pratiques exemplaires ou travailler en collaboration sur des initiatives ou des questions liées à l'éducation. Les domaines d'activités incluent l'adaptation scolaire, l'évaluation des élèves et la technologie.

Pour de plus amples renseignements sur la manière d'utiliser l'image de marque du Canada en matière d'éducation, communiquez avec la direction International Education Services d'Alberta Education.

La province bénéficie également de liens importants avec le MAECI et les bureaux diplomatiques et consulaires du Canada établis dans près de 150 pays. Ces bureaux offrent divers services, notamment le soutien du consulat auprès des Canadiens à l'étranger, la promotion de l'éducation au Canada et l'organisation de salons de recrutement d'élèves et d'étudiants.

Voir le chapitre 18 : Organismes de soutien et aide proposée, pour connaître la liste des services offerts par le MAECI.

La plupart des bureaux de commerce international du gouvernement de l'Alberta sont situés au sein des ambassades et des hauts-commissariats du Canada du monde entier.

Bureaux de commerce international du gouvernement de l'Alberta

Les bureaux de commerce international du gouvernement de l'Alberta jouent un rôle important pour le soutien de l'éducation internationale dans la province. L'Alberta possède neuf bureaux de commerce : en Chine, en Allemagne, à Hong Kong, au Japon, en Corée, au Mexique, à Taïwan, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur les bureaux de commerce international et leur emplacement, visitez le site Web : <http://www.international.alberta.ca/933.cfm>.

Chacun des neuf bureaux de commerce international de l'Alberta est chargé de promouvoir dans sa région les échanges commerciaux avec l'Alberta, d'attirer des investissements étrangers dans la province et de susciter d'autres intérêts, notamment l'éducation et la culture. Bien que tous les bureaux soient responsables de ces activités, chacun d'entre eux a reçu un mandat particulier établi en fonction des priorités de l'Alberta dans la région en question. Par exemple, le bureau de commerce chinois a détecté une demande croissante de représentation plus ciblée dans le domaine de l'éducation.

Représentation de l'éducation en Chine et au Mexique

Le système d'éducation de l'Alberta est actuellement représenté dans deux bureaux internationaux : à Beijing, en Chine, et à Guadalajara, au Mexique. Alberta Education gère et finance un agent d'éducation local au bureau albertain de Beijing. Advanced Education and Technology gère et finance un programme similaire au Mexique, par l'intermédiaire de l'Alberta Education Centre et de son personnel contractuel à Guadalajara.



Ces deux bureaux gardent comme mandat de représenter la totalité du système d'éducation de l'Alberta et couvrent tant le secteur de la maternelle à la 12^e année que le secteur postsecondaire. Depuis 2005, le bureau albertain établi en Chine et celui établi au Mexique bénéficient d'une aide spéciale qui leur a permis de consolider et d'enrichir les relations de l'Alberta en matière d'éducation avec ces deux pays.

« [...] les diplômés du secondaire vont : vendre au monde entier; acheter dans le monde entier; travailler dans des sociétés internationales; diriger des employés issus de cultures et de pays différents; collaborer avec des gens du monde entier dans des entreprises communes; être en concurrence avec des gens qui habitent de l'autre côté de la planète pour obtenir un emploi ou pour conquérir des marchés; faire face à des problèmes mondiaux comme le SIDA, la grippe aviaire, la pollution et la reprise après sinistre [...] Nous devons ouvrir des voies internationales et inciter les élèves à penser au-delà des frontières de leur pays. »

Stewart, 2007, p. 8-14 [traduction]

Leadership à l'échelle des autorités scolaires

En vertu de la *School Act*, les conseils élus dans les autorités scolaires de l'Alberta ont pour responsabilité principale d'offrir des programmes d'enseignement aux élèves albertains. Les autorités scolaires jouent le rôle d'organisme administratif pour les écoles de leur communauté, établissant les politiques et les procédures qui orientent la gestion de leurs programmes et activités.

Les autorités scolaires ont une influence sur la mise en application des buts et des résultats définis par le gouvernement provincial en matière d'internationalisation de l'éducation. Elles sont l'élément moteur de la participation des écoles aux initiatives d'éducation internationale et elles offrent aux établissements les lignes directrices, les approbations et les plans de gestion des risques nécessaires à la réussite des programmes. Ces services assument généralement les responsabilités suivantes :

- recrutement et admission des élèves étrangers;
- organisation de l'hébergement en famille pour les élèves étrangers;
- contrôle du codage pour les élèves étrangers et ceux qui participent à un échange (voir l'exemple à droite);
- promotion et approbation des partenariats scolaires internationaux;
- encouragement de nouvelles initiatives d'éducation internationales pour les élèves et les éducateurs.

Code 416

Élève en visite : élève de l'extérieur de l'Alberta recevant de l'enseignement en personne ou en ligne (non subventionné).

Code 413

Élève participant à un programme d'échange : à une école, en provenance d'une école à l'extérieur du Canada.

(Voir l'annexe G : Programmes d'accueil d'élèves étrangers, pour l'explication des codes, ainsi que la partie *Access and Funding for International Students in Alberta : Frequently Asked Questions.*)



Conseil consultatif en matière d'éducation internationale (en photo, de gauche à droite : Ian Lowe (LSD), Max Lindstrand (BRRD), Dave Driscoll (HSD), Rob Porkka (RDPSD), Sheila McLeod (CSD), Ann Calverley (EPS), Janet Small (CCSD), Emilie DeCorby (ECS), Hugh McPherson (RDCRD), Scott Howes (MHSD), Waldemar Riemer, président du Conseil consultatif en matière d'éducation internationale d'Alberta Education – photo de février 2010.

En reconnaissance du rôle important des autorités scolaires dans les initiatives d'éducation internationale, les représentants de ces autorités qui participent à des activités dans ce domaine sont inclus dans le Conseil consultatif en matière d'éducation internationale. Ce conseil a pour rôle d'offrir des conseils à Alberta Education et de favoriser, d'encourager et d'améliorer les partenariats au sein de la communauté éducative afin de soutenir le développement, le perfectionnement et la promotion de la stratégie d'éducation internationale de l'Alberta.



••• Voir le chapitre 4 : Stratégie d'internationalisation.

Pour la liste complète des membres du Conseil consultatif, ainsi que son mandat, consultez l'annexe A : Leadership.

Leadership à l'échelle des écoles

Les écoles de l'Alberta visent à offrir un environnement bienveillant et sécuritaire qui favorise l'apprentissage. Elles enseignent le curriculum de l'Alberta et offrent parfois des programmes facultatifs pour répondre aux besoins particuliers de leurs élèves et de leur communauté. Les enseignants, les directeurs et le personnel de l'école cherchent tous à aider les élèves à acquérir des capacités supérieures de raisonnement, le sens des responsabilités civiques et des attitudes saines.

Les écoles constituent généralement la source principale d'activités d'éducation internationale pour les élèves, les éducateurs et les parents intéressés et pour la communauté, et elles peuvent avoir une influence directe sur leur participation. Les établissements peuvent aussi servir de représentants de la communauté pour les initiatives d'éducation internationale, et peuvent proposer des idées de nouveaux programmes ou demander des changements aux programmes existants.

Les écoles peuvent soutenir l'éducation internationale grâce :

- aux enseignants de langue seconde, qui peuvent inciter les élèves à envisager un programme d'échange pour améliorer ou renforcer leurs aptitudes linguistiques et interculturelles;
- aux conseillers, qui présentent des stratégies d'adaptation à la vie en Alberta aux élèves étrangers et à ceux qui participent à un échange;
- aux éducateurs participant à un programme d'échange, qui peuvent donner aux éducateurs albertains l'envie de voyager et de travailler à l'étranger pour apprendre de nouvelles pratiques et idées d'enseignement qu'ils pourront appliquer dans leur classe et leur école;

- aux jumelages d'écoles, qui permettent aux élèves d'interagir avec des camarades à l'autre bout du monde et d'acquérir ce faisant une compréhension mutuelle et un respect des autres citoyens du monde.

Participation des parents et de la communauté

Les parents jouent un rôle important dans l'éducation de leurs enfants, et ils peuvent les aider à exceller dans leur apprentissage. Les conseils d'école, qui participent activement à l'éducation des enfants en Alberta, sont principalement constitués de parents. Le soutien parental en matière d'éducation internationale peut comprendre, mais sans s'y limiter :

- encourager leur enfant à participer à des initiatives d'éducation internationale;
- financer la participation de leur enfant à un programme d'échange ou à un voyage d'études;
- participer à des voyages scolaires à l'étranger en tant qu'accompagnateur;
- accueillir et héberger des élèves étrangers chez eux.

La participation de la communauté est également essentielle à la réussite des élèves. Les membres de la communauté jouent un rôle actif en éducation en prenant part aux conseils d'école et en élisant les conseillers scolaires des autorités scolaires locales, lesquels doivent leur rendre des comptes. Les communautés peuvent soutenir et renforcer les programmes d'éducation internationale par les activités suivantes :

- l'organisation de foires et de festivals locaux, comme des journées du patrimoine qui mettent en valeur les cultures et les pays du monde;
- la mise en place de projets de développement permettant aux élèves d'aider leur communauté locale et mondiale;
- l'accueil d'élèves étrangers et d'enseignants participant à un échange;
- la création de musées où les élèves peuvent en apprendre plus sur l'histoire locale et mondiale.

Leadership chez les élèves

On encourage les élèves à participer à des activités d'éducation internationale, comme les clubs scolaires et les organisations qui favorisent l'internationalisation et la diversité culturelle. Les élèves exercent une influence sur l'internationalisation par leur participation aux diverses initiatives d'éducation internationale présentées au chapitre 1 : Introduction à l'éducation internationale. Ils peuvent également avoir une influence lorsqu'ils :

- encouragent leurs camarades, leur école, leurs parents et leur communauté à participer aux projets et aux initiatives d'éducation internationale;
- inspirent la création de nouveaux projets et programmes destinés à développer la citoyenneté mondiale;

- prennent part aux conseils étudiants ou aux associations d'élèves qui peuvent exercer des pressions pour changer les politiques et les procédures des programmes d'éducation internationale;
- participent au comité d'engagement des élèves Exprime-toi ou à la conférence annuelle Exprime-toi.

Alberta Education encourage les élèves à s'exprimer à propos de leur éducation, y compris à propos de l'éducation internationale. Depuis 2008, la mise en place de l'initiative d'engagement des élèves a permis aux jeunes de l'Alberta de donner au Ministère leur avis sur le système d'éducation. Pour de plus amples renseignements sur cette initiative, visitez <http://www.speakout.alberta.ca/Français/tabid/62/Default.aspx>.

Les sections suivantes de ce guide peuvent également vous être utiles :

- Chapitre 1 : Introduction à l'éducation internationale
- Chapitre 7 : Liens avec les programmes d'études
- Chapitre 10 : Partenariats scolaires internationaux
- Chapitre 11 : Programmes d'échange d'élèves
- Chapitre 12 : Programmes d'échange d'éducateurs
- Chapitre 13 : Programmes d'accueil d'élèves étrangers
- Chapitre 15 : Programmes de langues
- Annexe A : Leadership
 - *Stratégie d'éducation internationale de l'Alberta*, juillet 2001
 - Membres du Conseil consultatif en matière d'éducation internationale
 - Mandat du Conseil consultatif en matière d'éducation internationale de l'Alberta
- Annexe D : Partenariats scolaires internationaux
 - *Guide sur les partenariats scolaires internationaux*
- Annexe G : Programmes d'accueil d'élèves étrangers
 - Lettre de présentation sur l'*Accès et le financement pour les élèves étrangers en Alberta : Foire aux questions*
 - *Accès et financement pour les élèves étrangers en Alberta : Foire aux questions*
 - DVD « Study in Alberta »
 - Brochure « Study in Alberta »
 - Catalogue d'établissements « Study in Alberta » (M-12)
 - Fiche de renseignements « Study in Alberta »

